

Noël Chenevier : "Parlons vrai"

Les finances de la ville font toujours débat et continuent à alimenter la vie politique et citoyenne de Romans. Nous avons rencontré, un citoyen romain, également élu de l'opposition municipale. Il nous a confié son analyse et ses critiques.

Vous semblez très critique envers l'état des finances de la ville ?

"la situation financière est difficile. Sur les trois dernières années, le remboursement du capital des emprunts a été permis par des cessions de biens divers. Les décisions nécessaires au redressement, ne sont pas prises par la majorité actuelle. Des économies peuvent être réalisées rapidement, quelques exemples : division par deux des subventions Romans Scènes, carnaval, Romans International, surpression de celles des syndicats... La majorité municipale souligne avec force que nous faisons de la sinistrose, alors que notre analyse est basée sur des chiffres indiscutables."

Votre argument manque de précision, pouvez vous nous apporter des exemples concernant votre analyse ?

"Je vais me limiter à trois

exemples :

- Le désendettement de la ville de 12% sur la période 2008/2010 est exact, mais il est impératif de préciser que celui-ci est une préconisation de la chambre régionale des comptes et que sur cette période, les investissements en direct de la ville ont été faibles. Par contre des biens divers ont été cédés à hauteur de 8 à 10 millions d'euros. Le désendettement aurait du être plus important.

- Concernant les emprunts "toxiques" et autres, il nous est annoncé que les mesures prises le sont dans le sens de la limitation du coût et risque. A l'analyse, il ressort que certaines positions prises entraînent et vont entraîner un coût supérieur aux contrats initiaux ainsi qu'un risque supplémentaire (durée et montant).

- La cession au 01/01/2011 de la gestion de la Petite Enfance à la Communauté D'Agglomération va entraîner suivant la majorité municipale un besoin supplémentaire de subventions d'environ 1 million d'euros en faveur de CCAS, pour faire face au différentiel charges/recettes pour 2011, compte tenu des cessions mobilières et immobilières liées à la petite enfance, le CCAS va percevoir sur

2011, environ 2,2 millions d'euros et va rembourser les emprunts attendants (conseil d'administration CCAS du 04/11/2011) à hauteur de 1,3 million d'euros soit un solde supplémentaire sur 2011 de 1 million d'euros ?"

Ceci est votre point de vue, pouvez vous nous faire part de votre conclusion ?

"Il serait souhaitable de "parler vrai", ce qui permettrait à chaque romain et chaque romaine d'avoir une situation précise des finances de la ville. La situation, est telle qu'elle est. Il faut l'assumer et prendre les dispositions pour la redresser. On ne peut continuer à céder du patrimoine pour faire face au remboursement du capital des emprunts sous risque de réveil douloureux. La cession du patrimoine doit servir exclusivement à des investissements ciblés et au désendettement. Il faut enfin adosser les charges aux recettes, après déduction de l'annuité de capital des emprunts et hors cession patrimoine et non pas adosser les recettes aux charges."

Propos recueillis par Denis RAVANELLO